

Dijon. 4 juillet 1897

Bon cher ami,

J'ai été arrêté dans mon projet d'aller  
vous voir par le télégramme que j'ai vu  
ce matin avoir été reçu de vous par  
Deslandes et dont j'ai eu devoir respecter  
l'avis, surtout, beaucoup moins d'ailleurs  
par suite d'une apparence de contagion  
que je n'assume guère, mais plutôt par  
crainte de vous être importun, si vous

vous l'avez occupé et retiré auprès de  
votre petit malade. j'espère bien ~~à aller~~  
que votre téganisme n'aura été qu'une  
mesure d'excuse prudente et que l'abbé  
d'ici se sera terminé aujourd'hui d'une  
façon simple, normale et rassurante. j'aurais  
savoir demain l'heure de votre passage pour vous  
voir encore, ne fut-ce qu'en un arrêt de rapidité  
et surtout pour savoir des nouvelles. Si  
quelque bon vent me renseignait d'ici là comme  
je le désire je me promets d'aller vous serrer  
la main.

Cordialement à vous

J. Geny

7  
1107



Monsieur Raymond Lalleu.  
Professeur à la Fac. de Droit de Paris.

Ligny

près Beaune

Cote-d'Or

